

John Bellini, le chef présumé du réseau de marketing démantelé hier, photographié à son arrivée au quartier général de la GRC. En tout, 33 membres de cette organisation criminelle - dont le chiffre d'affaires oscille entre 8 et 13 millions de dollars - ont été arrêtés.
Photo Jean Fortier, collaboration spéciale.

La GRC démantèle un réseau international de télémarketing

Marcel Laroche

La Presse

Une organisation criminelle montréalaise spécialisée dans la fraude par télémarketing a de nouveau reçu la visite des policiers, tôt hier matin. Trente-trois personnes, dont le chef présumé John Bellini, ont été arrêtées. Le chiffre d'affaires annuel de ce réseau international oscille entre 8 et 13 millions de dollars depuis 2003.

Cette enquête de longue haleine amorcée il y a huit mois par les enquêteurs du Centre opérationnel de lutte contre le télémarketing frauduleux (COLT) de la GRC a requis la participation de 200 policiers de la Sûreté du Québec (SQ) et du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), qui ont effectué simultanément une cinquantaine de perquisitions dans la grande région métropolitaine.

Dans le cadre du projet Civil mis en place pour freiner les activités de cette organisation criminelle bien structurée, les policiers ont surtout ciblé les locaux de télémarketing frauduleux, communément appelés les " chaufferies ", où sont faits les appels téléphoniques visant à tromper les consommateurs.

Selon les statistiques de la GRC, l'organisation criminelle démantelée hier matin aurait fait 500 victimes par semaine, principalement aux États-Unis mais également au Canada, en utilisant deux types de fraudes par télémarketing; le télémarketing par " loterie " et le télémarketing de masse.

Dans le premier cas, les fraudeurs faisaient croire à leurs interlocuteurs qu'ils avaient gagné un gros lot qu'ils pouvaient récupérer en échange du paiement d'une somme de 1500 \$ à 60 000 \$ pour couvrir les frais de douanes, les taxes et les assurances. Les victimes devaient obligatoirement envoyer l'argent sous forme de chèque certifié ou de mandat-poste. Dans ce cas, 90 % des victimes sont très vulnérables et seraient âgées de plus de 60 ans.

Dans le second cas, les fraudeurs utilisaient différents scénarios pour arnaquer leurs éventuelles victimes en leur faisant croire qu'elles avaient gagné une bourse de 7000 \$. À d'autres occasions, les fraudeurs se faisaient passer pour des représentants d'entreprises et tentaient de leur vendre des troussees médicales ou de leur facturer des services jamais rendus. Dans ce type de crime, le montant exigé des victimes en retour de l'offre bidon est inférieur à 500 \$.

Les travailleurs recrutés pour faire du télémarketing frauduleux souvent des étudiants qui se croient à l'abri de la police doivent réaliser qu'ils commettent un crime grave.

Selon le centre d'appels antifraude Phonebusters, entre 500 et 1000 activités criminelles de vente sous pression par télémarketing sont effectuées quotidiennement au Canada avec des ventes totales d'environ un milliard de dollars par année.

Dans un communiqué de presse diffusé hier, le ministre de la Sécurité publique du

Canada, Stockwell Day, a félicité tous les agents qui ont participé à cette opération policière mixte qui a mené au démantèlement de ce présumé réseau international du crime organisé. " Les fraudes par télémarketing ne connaissent pas de frontières; aussi, les services de police du Canada et des États-Unis travaillent ensemble pour faire face à cette menace. Le nouveau gouvernement du Canada ne peut pas, en bonne conscience, permettre de tolérer que ces crimes continuent d'être perpétrés ", conclut le ministre de la Sécurité publique.

Les personnes appréhendées hier matin lors de ce coup de filet de la GRC, 30 hommes et trois femmes, comparaîtront par voie de sommation pour faire face à des accusations de fraude, au palais de justice de Montréal.